



**Conseil d'administration
de l'Entité des Nations Unies
pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation
des femmes**

Distr. limitée
3 octobre 2012
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2012

28-30 novembre 2012

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation.
3. Structure régionale.
4. Questions financières, budgétaires et administratives.
5. Évaluation et questions relatives à l'audit.
6. Séance d'information spéciale.
7. Questions diverses.
8. Adoption des décisions.
9. Clôture de la session.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (le 2 novembre 2012)



Annotations

Point 1

Ouverture de la session

Le Président du Conseil d'administration et la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) prononceront des allocutions liminaires.

Point 2

Questions d'organisation

Un nouveau vice-président, représentant le Groupe des États d'Europe orientale, sera élu au Bureau du Conseil d'administration.

Le Conseil adoptera l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de 2012 (UNW/2012/L.4) et approuvera le plan de travail pour la session, tel que présenté par son secrétaire. Il souhaitera peut-être aussi approuver le rapport sur sa session annuelle de 2012, tenue du 29 mai au 1^{er} juin (UNW/2012/9).

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et le plan de travail provisoires pour la première session ordinaire de 2013, qui aura lieu les 23 et 24 janvier 2013, et examinera le projet de plan de travail annuel pour 2013, en prévision de son adoption à sa première session ordinaire de 2013.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail (UNW/2012/L.4)

Rapport sur la session annuelle de 2012 (UNW/2011/9)

Ordre du jour et plan de travail provisoires pour la première session ordinaire de 2013

Projet de plan de travail annuel pour 2013

Point 3

Structure régionale

Au paragraphe 7 de sa décision 2012/4, le Conseil d'administration a prié la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes de lui présenter un rapport sur l'ensemble des incidences administratives, budgétaires et financières de la structure régionale, y compris un plan de mise en œuvre, en vue de prendre une décision finale à sa deuxième session ordinaire de 2012. Le rapport (UNW/2012/10) a été établi en consultation avec le Conseil, suite à la présentation initiale de la structure régionale au Conseil à sa session annuelle de 2012 (UNW/2012/5).

Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'ensemble des incidences administratives, budgétaires et financières et le plan de mise en œuvre de la structure régionale, le rapport intérimaire sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts et la méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle,

ainsi que la réponse de la direction d'ONU-Femmes à ce rapport seront examinés par le Conseil d'administration au titre des points 3 et 4.

Documentation

Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes sur l'examen de la structure régionale : incidences administratives, budgétaires et financières et plan de mise en œuvre (UNW/2012/10)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les incidences administratives, budgétaires et financières et le plan de mise en œuvre de la structure régionale, le rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts, et la méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle (UNW/2012/11)

Réponse de la direction au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Point 4

Questions financières, administratives et budgétaires

Au paragraphe 12 de sa décision 2011/5, le Conseil d'administration a demandé à la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de présenter, en vue de leur examen par le Conseil, des propositions relatives aux principes, critères et procédures appelés à régir l'emploi du montant des recettes provenant du recouvrement des coûts, qui tiennent compte de l'harmonisation des politiques et méthodes de recouvrement des coûts entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Le rapport (UNW/2012/13) fait le point des progrès réalisés par ONU-Femmes et les autres fonds et programmes des Nations Unies en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts.

Conformément à l'article 19.2, alinéa a), du Règlement financier et des règles de gestion financière, ONU-Femmes proposera au Conseil d'administration une méthode de calcul du montant de la réserve opérationnelle. Le Conseil voudra peut-être examiner et approuver la méthode proposée pour le calcul de la réserve opérationnelle et la constitution d'une réserve pour les locaux des bureaux extérieurs (UNW/2012/14).

Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les incidences administratives, budgétaires et financières et le plan de mise en œuvre de la stratégie régionale, le rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts et la méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle, ainsi que la réponse d'ONU-Femmes à ce rapport seront examinés par le Conseil d'administration au titre des points 3 et 4.

Documentation

Rapport financier et états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2011 et rapport du Comité des commissaires aux comptes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (A/67/5/Add.13)

Rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts (UNW/2012/13)

Méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UNW/2012/14)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les incidences administratives, budgétaires et financières et le plan de mise en œuvre de la structure régionale, rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts et méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle (UNW/2012/11)

Réponse de la direction au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Point 5

Évaluation et questions relatives à l'audit

Conformément au paragraphe 2 de sa décision 2012/5, le Conseil d'administration a demandé à la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de lui présenter une politique d'évaluation pour examen à sa deuxième session ordinaire de 2012. La politique d'évaluation exposée dans le rapport assurera la mise en place d'une fonction d'évaluation indépendante, capable de produire des évaluations crédibles des activités et des résultats d'ONU-Femmes dans l'action que mène l'Entité pour assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Documentation

Politique d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UNW/2012/12)

Rapport sur les activités d'audit interne et d'investigation pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2011 (UNW/2012/15)

Point 6

Réunion d'information spéciale

ONU-Femmes tiendra deux réunions. La première, organisée par l'OIT et ONU-Femmes, portera sur les tendances mondiales de l'emploi des femmes. La seconde aura pour objet la présentation d'une mise à jour des activités menées par le Fonds pour l'égalité des sexes.

Point 7

Questions diverses

Le Conseil d'administration examinera les rapports des visites conjointes sur le terrain effectuées par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et les Conseils d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial (PAM) à Djibouti et en Éthiopie.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être examiner d'autres questions susceptibles de se poser et prendre des mesures à leur sujet.

Documentation

Rapport de la visite conjointe sur le terrain effectuée par le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS et les Conseils d'administration de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM à Djibouti, du 18 au 22 mars 2012

Rapport de la visite conjointe sur le terrain effectuée par le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS et les Conseils d'administration de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Éthiopie, du 22 au 31 mars 2012

Point 8

Adoption de décisions

Le Conseil d'administration adoptera tout projet de décision en attente.

Point 9

Clôture de la session

Le Président fera une déclaration au Conseil d'administration, qui sera suivie par une déclaration de clôture de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive.

Plan de travail provisoire

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Point</i> | <i>Thème</i> |
|---------------------------------|-------------------|--------------|--|
| Mercredi 28 novembre | 10 heures-11 h 30 | 1 | Ouverture de la session <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration du Président du Conseil d'administration • Déclaration de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive |
| | | 2 | Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Élection d'un vice-président au Bureau du Conseil d'administration • Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du plan de travail pour la deuxième session ordinaire de 2012 (UNW/2012/L.4) • Adoption du rapport sur la session annuelle de 2012 (UNW/2012/9) |
| | 11 h 30-13 heures | 3 | Structure régionale <ul style="list-style-type: none"> • Structure régionale : incidences administratives, budgétaires et financières et plan de mise en œuvre (rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive) (UNW/2012/10) |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Point</i> | <i>Thème</i> |
|--------------------------|---------------------|--------------|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'ensemble des incidences administratives, budgétaires et financières et plan de mise en œuvre de la structure régionale, et le rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts et la méthode proposée de calcul du montant de la réserve opérationnelle (UNW/2012/11) • Réponse de la direction au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires |
| | 13 h 15-14 h 45 | | Séance d'information officielle au sujet de la visite du Président du Conseil d'administration au Guatemala et en Haïti |
| | 15 heures-17 heures | 3 | Structure régionale (<i>suite</i>) |
| | 17 heures-18 heures | | <i>Consultations officielles sur les projets de décision</i> |
| Jeudi 29 novembre | 10 heures-16 heures | 4 | Questions administratives, budgétaires et financières <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts (UNW/2012/13) • Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les incidences administratives, budgétaires et financières et le plan de mise en œuvre de la structure régionale, le rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts et la méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle (UNW/2012/11) • Réponse de la direction au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires |
| | 13 h 15-14 h 45 | | Réunion informelle sur le rapport financier et les états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2011 et rapport du Comité des commissaires aux comptes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (A/67/5/Add.13) |
| | 15 heures-16 heures | 4 | Questions administratives, budgétaires et financières (<i>suite</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle de l'Entité des Nations |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Point</i> | <i>Thème</i> |
|---------------------------------|---------------------|--------------|--|
| | | | Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UNW/2012/14) |
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les incidences administratives, budgétaires et financières et le plan de mise en œuvre de la structure régionale, le rapport sur les activités menées en vue de définir une politique harmonisée de recouvrement des coûts et la méthode proposée pour le calcul du montant de la réserve opérationnelle (UNW/2012/11) • Réponse de la direction au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires |
| | 16 heures-17 heures | 6 | Réunion d'information spéciale sur les tendances mondiales de l'emploi des femmes (réunion conjointe OIT/ONU-Femmes) |
| | 17 heures-18 heures | | <i>Consultations officieuses sur les projets de décision</i> |
| Vendredi 30 novembre | 10 heures-midi | 5 | Évaluation et questions relatives à l'audit <ul style="list-style-type: none"> • Politique d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UNW/2012/12) • Rapport sur les activités d'audit interne et d'investigation pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2011 (UNW/2012/15) |
| | midi-13 heures | 6 | Réunion d'information spéciale <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des activités menées par le Fonds pour l'égalité des sexes |
| | 13 h 30-14 h 30 | | <i>Consultations officieuses sur les projets de décision</i> |
| | 15 heures-16 heures | 7 | Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la visite conjointe effectuée par le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS et les Conseils d'administration de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM à Djibouti, du 20 au 22 mars 2012 • Rapport sur la visite conjointe effectuée par le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS et les Conseils d'administration de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Éthiopie, du 22 au 31 mars 2012 |
| | | 8 | Adoption des décisions |

| <i>Date</i> | <i>Heure</i> | <i>Point</i> | <i>Thème</i> |
|-------------|---------------------|--------------|--|
| | 16 heures-17 heures | 2 | Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none">• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail provisoires pour la première session ordinaire de 2013• Examen du projet de plan de travail annuel pour 2013 |
| | 17 heures-18 heures | 9 | Clôture de la session <ul style="list-style-type: none">• Déclaration du Président du Conseil d'administration• Déclaration de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive |
